

Fiche Projet d'Accueil Individualisé

Il est important d'adapter le Projet d'Accueil Individualisé à chaque pathologie et à chaque cas individuel, et de n'inclure que ce qui est indispensable à l'enfant concerné. Il convient de l'actualiser chaque année. Afin de respecter le code déontologique aucun diagnostic médical ne peut apparaître sur ce document. Avec l'accord de la famille, toutes les informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au projet.

L'enfant concerné

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Noms des parents ou responsable légal :

Adresse :

.....

Téléphone :

Téléphone pro :

Besoins spécifiques de l'enfant

- Si oui, à préciser :
-
-

Régime alimentaire

- Quels sont les éléments à proscrire ?
-
-

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom :

Téléphone :

Téléphone pro :

Signature des parents ou du responsable légal